



**Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate**

Trame verte et bleue du Grand Montréal

INAUGURATION DE LA BERGE PERRON, UN ESPACE NATUREL REMARQUABLE À BOIS-DES-FILION

Bois-des-Filion, le 29 juin 2019 – Le maire de Bois-des-Filion, M. Gilles Blanchette, la mairesse de Repentigny et membre du comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), M^{me} Chantal Deschamps, ainsi que le député de la circonscription de Blainville, M. Mario Laframboise, ont procédé ce matin à l'inauguration de la berge Perron, située aux abords de la rivière des Mille-Îles à Bois-des-Filion.

Réalisé par la Ville de Bois-des-Filion avec l'assistance du groupe Éco-Nature, ce projet de réaménagement a été rendu possible grâce à une contribution financière de 622 000 \$ octroyée à parts égales par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et la CMM, dans le cadre du programme d'aide de la Trame verte et bleue du Grand Montréal. La Ville de Bois-des-Filion a quant à elle déboursé un montant de 311 000 \$ dans ce projet totalisant un investissement de 933 000 \$.

Grâce aux travaux effectués sur une distance d'un demi-kilomètre, la berge Perron offre des espaces complètement réaménagés pour ses visiteurs, incluant un pavillon d'observation, un sentier large et éclairé dont la structure intègre du verre recyclé, un quai, des zones d'observation, ainsi que des accès pour personnes à mobilité réduite. Cette récente réalisation s'est par ailleurs concrétisée dans le respect et l'accentuation du caractère naturel de la berge avec la plantation de plus de 1 700 plants de vivaces, arbustes et arbres. Le maintien de la biodiversité, l'intégration de plantes indigènes qui composent l'écosystème du secteur et l'augmentation de la végétalisation de la rive pour en limiter l'érosion auront permis de consolider ce magnifique espace naturel et d'en faire un élément clé du Parc de la rivière des Mille-Îles.

Un projet à caractère historique

Visant à faire valoir l'aspect historique de la berge Perron, une ancienne plage et zone de villégiature des années 1940-1965, l'inauguration de ce projet s'inscrit en plein cœur du 70^e anniversaire de la Ville de Bois-des-Filion. Des panneaux d'interprétation ont d'ailleurs été disposés sur le site, dans le but de faire découvrir les origines de la berge aux promeneurs.

Citations

« Le gouvernement du Québec est heureux d'avoir soutenu le réaménagement de la berge Perron. Il s'inscrit dans notre volonté d'exploiter le plein potentiel du fleuve, au profit des citoyens de la région métropolitaine et des visiteurs. Ce projet s'intègre harmonieusement et tout naturellement à celui du Parc de la rivière des Mille-Îles qui vise à protéger, à mettre en valeur et à rendre accessible la rivière, ses îles et ses berges. C'est un des éléments forts de la Trame verte et bleue », a mentionné M. Mario Laframboise, député de Blainville, au nom de la ministre déléguée aux Transports et ministre responsable de la Métropole et de la région de Montréal, M^{me} Chantal Rouleau.

« Ces nouveaux aménagements permettent non seulement de mettre en valeur un milieu naturel luxuriant et exceptionnel, mais également d'améliorer la qualité de vie des citoyens. Ce projet témoigne encore une fois de l'importance du programme de financement de la CMM, grâce auquel la Trame verte et bleue du Grand Montréal compte aujourd'hui plus de 150 sites comparables, dont peuvent profiter tant les citoyens que les visiteurs de la région », a déclaré M^{me} Chantal Deschamps, mairesse de Repentigny et membre du comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Montréal.

« La berge Perron est un véritable joyau pour notre ville et pour toute la région, en offrant un accès privilégié à la rivière, une interface avec la réserve écologique de l'Île Garth et un espace de détente, d'éducation et d'observation d'une faune et d'une flore particulièrement riche. Nous remercions la Communauté métropolitaine de Montréal et le gouvernement du Québec pour leur soutien et leur appui financier à cette initiative phare de notre politique environnementale », à souligné le maire Gilles Blanchette.

À propos de la Trame verte et bleue du Grand Montréal

Axée sur la protection de l'environnement, la Trame verte et bleue a pour objectif de permettre aux citoyens et aux visiteurs du Grand Montréal d'accéder et de profiter des milieux naturels protégés. Elle favorise le transport actif et intègre les principales composantes naturelles et patrimoniales de la région, contribuant ainsi à son attractivité. Grâce aux efforts et au programme de financement de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), la Trame se compose actuellement de quelque 150 sites qui continueront de se multiplier au cours des prochaines années, créant ainsi un vaste réseau d'espaces verts et bleus à l'échelle du Grand Montréal. Pour plus de détails, consultez le site de la CMM au www.cmm.qc.ca.

- 30 -

Sources :

Jean Goulet
Ville de Bois-des-Filion
450 621-1460, poste 167
jgoulet@ville.bois-des-filion.qc.ca

Camille Lambert Chan
Attachée de presse
Cabinet de la ministre déléguée aux Transports
et ministre responsable de la Métropole
et de la région de Montréal
418 558-8329

Informations :

Caroline Dion
Ville de Bois-des-Filion
450 621-1460, poste 130,
cdion@ville.bois-des-filion.qc.ca

Marie-Claude Forget
Chef d'équipe - communications et consultations publiques
Communauté métropolitaine de Montréal
514 350-2713

Équipe des relations de presse
Direction des communications
du ministère des Affaires municipales
et de l'Habitation
418 691-2015, poste 3746